



DÉPARTEMENT DU VAUCLUSE
COMMUNE DE MURS

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

portant sur le projet de déclassement d'un chemin rural

Par arrêté en date du 29 octobre 2024 le Maire de la Commune de MURS a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de déclassement d'une partie du chemin rural, Chemin de Parassa.

Monsieur Jacques SUBE a été désigné commissaire enquêteur par Monsieur le Maire de MURS, en date du 29/10/2024.

L'enquête se déroulera en Mairie de Murs du lundi 2 décembre 2024 à 09h30 au mardi 17 décembre 2024 à 11h30 inclus. Monsieur le commissaire enquêteur recevra en mairie :

- lundi 02 décembre 2024 de 09h30 à 11h30
- mardi 17 décembre 2024 de 09h30 à 11h30

Pendant la durée de l'enquête, les observations pourront être soit :

- consignées dans le registre mis à disposition du public, en mairie, aux jours et heures d'ouverture,
- adressées par courrier postal l'adresse suivante :

Monsieur le commissaire enquêteur – Mairie de Murs - 84220 MURS

- adressée par courriel à l'adresse suivante : contact@communedemurs-vauclose.fr, avant le mardi 17 décembre 2024 à 11h30.

A l'issue de l'enquête, le conseil municipal délibèrera sur la suite à donner au projet. Le public pourra consulter le rapport et les conclusions à la mairie aux jours et heures d'ouverture, et sur le site internet de la commune, pendant un an à compter de la date de remise du rapport.

Fait à Murs, le 29 octobre 2024

Le Maire de Murs,

M. Xavier ARENA